



## Sommaire

- Le Mot du Maire
- Ecoles et Associations
- A vos Agendas
- Finances
- Economie
- Etat Civil
- Travaux et Aménagements
- Infos Diverses
- Un peu d'Histoire
- Environnement
- Evènements Passés

## Le Mot du Maire

### Chers (es) Vinzolais(es),

Conscient de l'urgence de la situation de maintenir un service de médecine à Vinzier, le Conseil Municipal, par délibération du 1<sup>er</sup> mars 2019, a validé la création de la Maison de Santé Médicale.

Cette Maison de Santé sera installée dans les locaux du rez-de-chaussée de l'immeuble La Savoyarde, au Chef-Lieu.

Ces locaux sont actuellement inoccupés : la salle des associations sera déplacée sur un autre site (salle des gîtes ou ancienne poste).

Par le biais de son appui foncier et financier pour la création de la maison de santé pluriprofessionnelle, la Commune entend ainsi répondre aux besoins généraux de santé de la population.

Afin d'éviter une désertification médicale, en concertation avec le Dr Chereau, plusieurs annonces ont paru dans des sites et journaux dédiés et spécialisés afin d'assurer une continuité des services médicaux : 3 médecins ont répondu aux annonces de recrutement.

L'opération consistera en une réhabilitation des locaux, avec création de 4 cabinets médicaux, dont un paramédical, un local radiologie, un espace d'accueil et une salle d'attente.

Un bail de location sera établi entre les médecins installés et la Commune.

Le financement des travaux de réhabilitation des locaux se fera par fonds propres et par l'octroi de subventions de la Région, du Conseil Départemental et de l'Etat.

Ce projet est un projet de territoire qui apportera une réponse rapide aux besoins de santé d'une population croissante, avec l'amélioration de la prise en charge de la petite traumatologie d'urgence (radiologie).

De plus, les déplacements et les transports pourront ainsi être limités.

La livraison de ce projet de grande envergure est prévue pour début 2020.

En ce mois de juin, début de saison estivale, je vous souhaite un bel été.

Bonne lecture,

**Marie-Pierre GIRARD**

L'arrivée du printemps marque le bilan annuel des finances de la Commune. Les comptes administratif et de gestion des budgets principal et annexes sont présentés et votés par le Conseil Municipal.

L'équilibre Dépenses / Recettes de l'année écoulée est alors contrôlé et l'épargne dégagée permet d'établir les bases du budget primitif de l'année suivante (2019).

Cette année encore, les résultats sont au rendez-vous. Les efforts pour la maîtrise des dépenses publiques sont à poursuivre.

## 1/ Budget Principal

### Synthèse du résultat de fonctionnement 2018 :

	Dépenses	Recettes	Solde
<b>Résultat cumulé</b>	840 843,97 €	1 136 831,87 €	<b>295 987,90 €</b>

Le résultat dégagé au budget **Fonctionnement** est affecté au budget **Investissement** de l'année suivante, permettant ainsi de financer des projets, sans avoir recours à l'emprunt bancaire (autofinancement) : Sur les **295 987,90 €** de résultat de fonctionnement 2018, **200 000 €** seront affectés en Investissement pour 2019.

### Synthèse du résultat d'investissement 2018 :

	Dépenses	Recettes	Solde
<b>Résultat cumulé</b>	422 556,51 €	454 186,52 €	<b>51 320,01 €</b>

### Budget Primitif 2019 :

Après les votes des comptes administratif et de gestion, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2019 lors de sa séance du 05 avril 2019. Les principaux investissements prévus cette année seront orientés vers l'école (dernière tranche du préau et clôture de la cour) et la Maison de Santé de Vinzier.

	Recettes	Dépenses
<b>FONCTIONNEMENT</b>	1 114 280,90 €	1 114 280,90 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	937 940 €	937 940 €

### Recette exceptionnelle :

La concrétisation du projet de réhabilitation de la fruitière de Vinzier permettra la renaissance d'une friche industrielle sur la commune ainsi que la relocalisation de la production du reblochon sur le Plateau de Gavot.

A la clé, moins de camions sur les routes (pour transporter le lait chaque jour) et des emplois créés.

Enfin, la cession du terrain et du bâtiment à la CCPEVA aura pour conséquence une recette exceptionnelle sur 2019.

### Maison de Santé:

Le projet de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'immeuble La Savoyarde en maison de santé est lancé. La livraison est prévue pour début 2020.

Le budget prévisionnel pour l'ensemble du projet est de **290 000 € HT**.

Des aides et subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département 74. Le complément sera financé en fonds propres par la Commune, sans recours à l'emprunt.

Un bail commercial sera signé entre les praticiens de la maison de santé et la Commune, assurant ainsi des recettes complémentaires.

### Impôts:

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Les taux de 2018 resteront en vigueur.

## 2/ Budget Eau

### Synthèse du résultat d'exploitation 2018 :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat cumulé	165 699,57 €	191 782,06 €	26 082,49 €

### Synthèse du résultat d'investissement 2018 :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat cumulé	77 931,18 €	125 991,80 €	48 060,62 €

### Budget Primitif Eau 2019 :

	Recettes	Dépenses
EXPLOITATION	278 382,49 €	278 382,49 €
INVESTISSEMENT	295 360,62 €	295 360,62 €

En 2019, dans le cadre des travaux d'assainissement aux lieux dits Champ Pollien et La Fin de la Croix par la Communauté de Communes, la Commune de Vinzier a programmé une tranche de travaux de réfection de son réseau d'eau dans ce secteur (127 000 €).

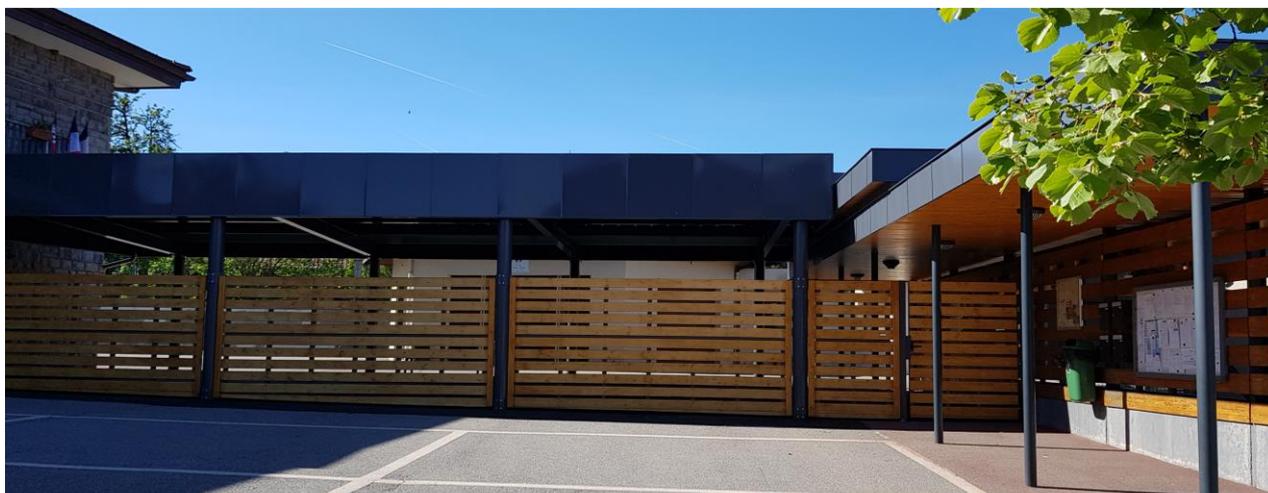
## Travaux et Aménagements 2018/2019

- ✓ **Démolition de la COOP :** Suite à une procédure de péril imminent engagée en mai 2018, nous avons pu aboutir en juin, à la destruction de ce bâtiment qui menaçait ruine depuis longtemps.



- ✓ **Travaux de réfection et d'aménagement importants à l'école :** Des travaux de peinture, de toiture, d'électricité et d'agencement à l'école pendant le second semestre 2018 ont permis d'améliorer l'accueil des enfants et d'offrir un meilleur cadre de travail aux personnels.

Désormais, un grand préau construit à l'automne, agrandit la cour et abrite les élèves en cas d'intempéries. La clôture, avec un habillage en bois, a été réalisée en mai par les employés techniques. Cette dernière est démontable afin de pouvoir utiliser le préau en cas de cérémonies ou de fêtes du village sur la place de la mairie. Enfin, nous prévoyons l'agrandissement de la cour de l'école avec la création d'une nouvelle clôture qui sera en harmonie avec celle du préau.



- ✓ **Travaux dans les autres bâtiments municipaux :** A l'église, le support d'une cloche a été changé et l'éclairage extérieur réparé. Le brûleur de la chaudière a dû être changé en urgence à l'automne ;  
Douze nouveaux caveaux ont été posés en ce début d'année au cimetière ;  
Une salle de lecture / bibliothèque a été aménagée pour l'école au rez-de-chaussée de l'Allobroge (ex-Poste) ;  
De nouveaux volets, fabriqués et posés par les employés techniques en mars, rajeunissent la façade de ce bâtiment ;



Concernant la salle des fêtes, le plafond suspendu a été réparé par les employés techniques, qui ont aussi procédé au marquage des places de parking et à l'aménagement d'un passage goudronné le long de la façade Sud. Enfin, le lave-vaisselle, défectueux, a dû être changé ;

A la cure, le faitage de la toiture a nécessité de petits travaux d'étanchéité ;

Au camping, une serrure mécanique à code a été installée aux sanitaires pour faciliter l'accueil des campeurs. Le cumulus a dû être remplacé.



- ✓ **Pose du bassin :** L'ancien bassin, démonté lors du chantier de restructuration de la mairie en 2008, a été reconstruit sur la place par les employés techniques, à l'emplacement de l'ancien lavoir. Nous programmons pour 2019 sa mise en eau et l'aménagement paysager de cet espace.

- ✓ **Entretien des routes :** L'entretien de la chaussée des routes communales est prévu cet été, selon le même tonnage qu'en 2018. Deux campagnes de fauchage des talus ont eu lieu en 2018, elles se poursuivront en 2019 ; Des travaux de marquage au sol, nécessaires chaque année, seront programmés en 2019, notamment vers le Super U ;

Le Conseil Départemental a effectué des travaux d'envergure sur les routes départementales qui traversent notre commune : élargissement et stabilisation des accotements de la RD 352 vers le méthaniseur à l'automne et sécurisation de la RD 22, à Bioge, de mai à décembre.

- ✓ **Travaux d'environnement :** Les employés techniques ont poursuivi leurs travaux d'amélioration de la gestion des eaux de ruissellement : curage des fossés et changement de tuyaux à Chaux et Sur les Tattes, nettoyage des grilles bouchées et élagage le long du Chemin de Mérrou. D'autres secteurs sont envisagés en 2019 : ruisseau de Vers les Granges et de La Fin de Chaux ;



L'ONF a procédé au nettoyage et au reboisement de la forêt du Crêt Rachtet, endommagée par la tempête de Décembre 2017 ;

Une prairie naturelle a été créée avec des essences locales sous l'église (graines fournies par l'APIEME) ;

Quatre conteneurs semi-enterrés ont été posés à l'automne, près des gîtes communaux, par la CCPEVA. La commune a pris à sa charge le génie civil. D'autres lieux sont à l'étude pour 2019, notamment au hameau de Vers les Granges.

- ✓ **Gestion du matériel :** La location, à plusieurs reprises, d'une mini-pelle a permis le curage des fossés et la réparation de conduites d'eau ;

Un aspirateur à feuilles a été acquis en 2018 et nous réfléchissons à l'achat d'un véhicule utilitaire avec plateau benne pour 2019, en remplacement de l'ancien fourgon ;

Des travaux de réparation du tractopelle ont permis sa remise en route.

### Perspectives 2019 :

- ✓ **Travaux d'assainissement à Champ Pollien :** Suite à l'enquête publique, une déclaration d'utilité publique devrait permettre le début des travaux à l'automne 2019 ou début 2020.

- ✓ **Travaux d'assainissement aux Traverses :** Les propriétaires du hameau de Mérrou ont reçu les demandes d'autorisation de passage sur leurs parcelles. Une étude complémentaire pour la faisabilité du projet dans les hameaux de Chez les Girard et Chaux a été demandée par la CCPEVA.

La réfection de la chaussée de la route départementale des Traverses, très abîmée, est dans l'attente de la réalisation de ces travaux.

- ✓ **Déploiement de la fibre optique :** La pose d'un sous-répartiteur optique est prévue derrière le garage des services techniques. Il permettra le déploiement progressif de la fibre optique sur notre commune.

- ✓ **Aménagement du rez-de-chaussée de La savoyarde pour accueillir une maison de santé :** Les travaux devraient débiter courant second semestre 2019.

## Environnement

- ✓ **Du nouveau à la déchetterie :** Désormais, la déchetterie de Vinzier est ouverte tous les jours, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le dimanche (horaires d'été).
- ✓ **Rappel incivilités :** De nombreux bacs d'ordures ménagères débordent régulièrement, ou des ordures sont déposées à côté des conteneurs : QUAND LES BACS SONT PLEINS, MERCI DE VOUS RENDRE A UN AUTRE POINT DE COLLECTE OU EN DECHETTERIE. Sachez qu'il s'agit d'un délit passible d'une amende pouvant aller de 65 à 1 500 € !
- ✓ **Dépôt sauvage :** Que pensez-vous de cette vue ? Des bricoleurs du dimanche, potentiellement nouveaux acquéreurs de maisons à rénover, n'ont pas hésité à déposer leurs débris en pleine nature ! Des déchets verts ont également été déposés au même endroit. RAPPEL : LES DECHETS VERTS PEUVENT ETRE DEPOSES EN DECHETTERIE !
- ✓ **PLU révision allégée :** Une étude environnementale est en cours dans le cadre de la révision allégée du PLU, dans le secteur de La Boissonaz et Les Communs : le cabinet Birraux SAS Alp'Eaux Claires procède actuellement à des sondages et expertises hydro-géologiques de la zone humide de La Boissonaz et de la zone de compensation Les Communs. Un inventaire des zones sera fait.  
Cette révision allégée, prescrite par délibération du Conseil Municipal du 20/07/2018, suivra son cours : elle devrait permettre une modification de zonage pour la faisabilité d'un parking clientèle dans le cadre du projet d'agrandissement du supermarché du Boutier.



## Ecoles et Associations

### ✓ **Ecole :**

#### Projets passés :

Cérémonie du 11 novembre : Pour cette commémoration du centenaire de l'armistice, les élèves du CE1 au CM2 ont activement participé (lectures, chants, exposition, dépôt de gerbe).

Spectacle de Noël : Vendredi 21 décembre, les écoliers de Vinzier ont présenté leur traditionnel spectacle de Noël devant parents et proches, toujours aussi nombreux. Sur le thème de l'Asie, les spectateurs ont pu applaudir chants, danses et sketches.

Ski : Fin janvier, les classes de maternelle ont effectué un cycle ski alpin de 4 demi-journées sur les pentes enneigées de Bernex.

En mars, les élèves de CP et CE1 ont découvert pour certains, et progressé pour d'autres, en ski de fond à La Chapelle d'Abondance. Cette année encore, ils ont tous apprécié l'activité.

Pour ces 2 projets, les parents se sont une nouvelle fois mobilisés pour l'encadrement.



*Classe de neige – Les Houches*

Classe de neige : Début février, les écoliers de Vinzier (CE2-CM1-CM2) ont investi les pistes des Houches pour une semaine loin de la maison. Si la séparation n'était pas évidente pour tous au départ, enseignantes, animateurs, moniteurs et parents accompagnateurs ont fait de ce séjour un moment inoubliable pour les enfants.

Visite du collège : Le 14 février, les élèves de CM2 ont passé une journée au Collège du Pays de Gavot où ils iront pour la plupart à la rentrée prochaine. Ils ont pu suivre des cours de collégiens et manger au self comme « les grands ».

Spectacle des JMF (Jeunesses Musicales de France) : Les élèves de cycle 3 se sont rendus, comme chaque année, au Palais des Festivités d'Evian pour assister à un spectacle des JMF « La rue sans tambour ».

Cérémonie du 8 mai : Quelques élèves ont participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice en déposant une gerbe de fleurs au Monument aux Morts.

Cérémonie du 19 mai : De nombreux écoliers et leurs maîtresses ont participé à la cérémonie rappelant la rafle du 20 mai 1944 à Vinzier (voir plus bas). Lectures, chants et dépôt de gerbe ont agrémenté cette cérémonie.

Natation : Un cycle natation est en cours pour les classes de Moyenne Section, Grande Section, CP et CE1 à la piscine de Châtel. 8 séances sont prévues pour permettre aux enfants d'être à l'aise dans l'eau.

A venir :

Sorties de fin d'année : Les élèves de maternelle et de CP se rendront prochainement au Pré Curieux en empruntant le bateau solaire. Les plus grands ont visité le Château de Chillon le 3 juin.

Rencontre avec les correspondants : Les enfants de CM1 et CM2 ont tout au long de l'année correspondu avec des élèves de Thonon du même âge. La rencontre est prévue fin juin à Vinzier, au cours de laquelle les vinzolois initieront les thononais au golf.

Concert au collège : La classe de CM1-CM2 se rendra au Collège de Saint-Paul le 25 juin pour donner un concert en commun avec les 6èmes et les classes de Thollon, Larringes et Champanges.

Divers :

Prévisions d'effectifs : les chiffres devraient rester relativement stables pour la rentrée prochaine avec un total de 92 élèves.

✓ **ADMR :**

L'Aide à Domicile en Milieu Rural du Gavot recherche des bénévoles et de nouveaux membres pour constituer le bureau de l'association (président, vice-président, trésorier et secrétaire), ainsi que du personnel salarié. La prochaine assemblée générale aura lieu le 21 juin à 18h30 au Château de Blonay de Saint-Paul.

## Economie

**Fruitière :** La CCPEVA a acheté la fruitière de Vinzier dans le cadre du projet de rénovation de ce site pour permettre l'installation d'une fromagerie à reblochons. Ce projet présente plusieurs **atouts pour le territoire** : le maintien d'une activité agricole indispensable à l'entretien des espaces naturels et la suppression de déplacements de camions sur longues distances représentent un **intérêt environnemental**.

Des emplois seront créés et la suppression du surcoût actuel lié au transport du lait représentent un **intérêt économique**.

## Infos Diverses

**CIVISME :** De trop nombreux automobilistes se garent sur la chaussée et sur la voie publique, voire sur les trottoirs, gênant ainsi la circulation, particulièrement lors du déneigement et créant des situations dangereuses, notamment après 23h lorsque l'éclairage public est éteint. Le Maire, par ses pouvoirs de police municipale, peut faire procéder à l'enlèvement et à la mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant ou abusif. Un garage local s'est vu attribué l'agrément « gardien de fourrière » par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2018.

**SANTE PUBLIQUE :** Le frelon asiatique, espèce exotique envahissante, est de plus en plus présent sur le territoire rhônalpin et constitue aussi bien une menace pour la biodiversité, dont les abeilles, que pour la santé publique. Pour lutter contre l'insecte, identifiez-le et signalez sa présence sur [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr).

FRELON EUROPEEN



FRELON ASIATIQUE



## Evènements Passés

**11 Novembre :** Cérémonie de commémoration du centenaire de l'armistice avec la participation des écoliers, des pompiers, des anciens combattants et de l'harmonie de Saint-Paul-en-Chablais.

**8 Mai :** Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1945 avec la participation des écoliers, des pompiers, des anciens combattants et de l'harmonie d'Evian-les-Bains. Des véhicules d'époque étaient présents également.



**19 Mai** : Cérémonie de commémoration de la rafle du 20 Mai 1944. Vous êtes venus nombreux, habitants de Vinzier et d'ailleurs, Mme la Député, M. le Sénateur Cyril Pellevat, Mmes les Conseillères Régionale et Départementale, Maires, Elus, Associations de Déportés et Résistants, enfants, musiciens de l'harmonie de Bernex et nombreux porte-drapeaux, en ce dimanche. Afin que nul n'oublie, une plaque commémorative a été posée et inaugurée ce jour-là, en mémoire des Déportés emmenés au camp de concentration de Dachau, d'où beaucoup ne revinrent pas.



**2 juin** : Promenade de la fête des mères. Les mamans de Vinzier ont profité d'une balade à bord du petit train touristique de Morges puis ont rejoint les rives françaises du Léman pour le dîner.



## A vos Agendas...

**30 juin : Fête de la Saint-Pierre**, co-organisée par le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves. Repas champêtre, défilé de chars, vide-grenier, animations pour les enfants... en musique !

### Etat Civil

#### Naissances:

- 04.10.18, Logan, fils de Estelle et Matthieu CUISSET, Chef Lieu**
- 24.12.18, Emmie, fille de Aline et Jorge COSTINHA, Les Clouz**
- 29.12.18, Jade, fille de Mazzacuva CURY et Jérémy BONNOT, Les feux**
- 09.01.19, Jonah, fils de Céline HACHET et Ousmane BATHILY, La Lopie**
- 23.01.19, Nino, fils de Vanessa HECHON et Nicolas HOSPITAL, La Lopie**
- 31.01.19, Louis, fils de Pauline FAVRE et Sylvain PERRIMOND, Mérrou**

#### Décès:

- 15.10.18, Pierre CROMMEN, 75 ans, Les Clouz**
- 23.10.18, Jérémie BORDET, 81 ans, La Bordaize**
- 10.03.19, Jocelyne GRIVEL, 65 ans, La Boissonaz**
- 10.03.19, Jean BIREE (Paris), 95 ans, Chef Lieu**
- 20.04.19, Marcelle BUGNET, 97 ans, Chef Lieu**
- 20.04.19, Florian HENNUY, 22 ans, Chez les Girard**
- 25.05.19, Laurence PERRIN, 55 ans, La Tate**

#### Mariage :

- 01.06.19, Corinne CHEVILLEY et Guillaume DUTRUEL, Vers les Granges**

## Le mystérieux trésor caché dans un chaudron enterré

C'est en mars 1880 qu'un berger a retrouvé une marmite de cuivre à trois pieds remplie de près d'un millier de pièces de monnaie, enfouie dans un talus des Traverses vers la fin du XVIe.

Même si, faute de pièces d'or, la valeur de ce trésor est toute relative, comme le souligne en 1882 Albert Duplan (1837-1915), numismate éclairé, magistrat, futur maire d'Evian (de 1884 à 1889) et président de l'Académie Chablaisienne. Dans ses *Notes sur le Trésor de Vinzier*, il dresse ainsi l'inventaire exhaustif du contenu du chaudron : « Environ un kilo et demi de vieilles monnaies (...). J'en ai acquis 800 pièces environ, et mon excellent ami et cher collègue en numismatique, M. l'abbé Diacquenod, 120 pièces environ. Les autres monnaies ont pris la voie, soit de Genève, soit de Lausanne. »

Car ces monnaies sont suisses pour moitié, et même soleuroises pour le quart. Dans son minutieux inventaire, Albert Duplan établit également que les plus anciennes datent de 1555 et les plus récentes de 1592. « Je crois donc que le trésor de Vinzier a dû être enfoui à partir de la dernière moitié de 1592 à la fin de 1593. »

## Une énigme de quatre siècles

Mais pourquoi avoir caché cette marmite, à un endroit qui était à l'époque, selon Albert Duplan, inhabité, à l'écart des routes et couvert d'épaisses forêts ? De son examen, le numismate tire « timidement » quelques hypothèses.

Il rappelle ainsi qu'en cette période de guerres fréquentes, enterrer son trésor pour le protéger des rapines était pratique courante, du moins chez les gens du peuple.

Quant aux pièces suisses : l'époque était aux grands défrichements, pour lesquels on faisait appel à des bûcherons venus des contrées voisines. Albert Duplan imagine donc un Soleurois venu avec sa monnaie suisse, et ayant capitalisé le fruit de son travail en Gavot avant de retourner au pays.

Mais « dans ce lieu isolé où il avait fait étape, la mort a pu le surprendre, soit par un accident, soit par une de ces maladies inopinées qui foudroient ». Et ainsi son trésor enterré aurait été perdu pour trois siècles en terre vinzolaïse.

## Une terre de passage

Bien qu'Albert Duplan parle d'un « lieu isolé » au sujet du talus où le trésor a été retrouvé, Vinzier et le Gavot se trouvaient, malgré les guerres de ce temps, dans une sorte de carrefour régional. Le nom de Vinzier figurait ainsi sur les cartes des voyageurs du XVIIe siècle.

Une autre hypothèse sur le trésor évoque d'ailleurs, davantage qu'un Suisse arrivé en Gavot, un Vinzolaïse parti travailler en Suisse, par exemple dans le canton de Soleure, comme cela se faisait aussi beaucoup, et revenu avec ses économies.

Extraits du journal « Le Messager »

## Contact Mairie

Tél : 04 50 73 61 19

Mail : [mairie@vinzier.com](mailto:mairie@vinzier.com)

Site internet : [www.vinzier.com](http://www.vinzier.com)